



Vandoeuvre lès Nancy, le 02 avril 2010

**Monsieur le Président de La République**

Monsieur Nicolas SARKOZY

Palais de l'Elysée

55 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

V/Réf. :

N/Réf. : PR 18/10

**Objet** : dossier 10/00203 – LRAR 1A04050742187

Copie :

- **Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Justice** Jean Marie BOCKEL, LRAR 1A04050742200
- **Madame la Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Solidarité** Nadine MORANO, LRAR 1A04050742224
- **Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy**, LRAR 1A04050742217

Monsieur,

Je suis PDG d'une société high-tech à Vandoeuvre les Nancy (54). Depuis 5 ans, je travaille à développer un appareil portatif d'analyse par fluorescence X. Nous sommes seuls en Europe à maîtriser cette technologie et les seuls au monde à disposer d'algorithmes et programmes informatiques aussi puissants. Autrement dit, j'emploie des salariés, je paie des charges sociales et patronales, je paie des taxes en tous genres et je fais travailler des entreprises françaises. Nous avons planifié 20 embauches d'ici à trois ans mais tout cela va s'arrêter très vite si vous n'intervenez pas. Les courriers d'entretiens préalables sont prêts, la délocalisation est programmée, les entreprises étrangères sont sélectionnées et les bons de commande sont à la signature. Sans foi ni loi comme la justice française, je fixe l'ultimatum à une semaine à réception du présent courrier et je ne négocierai pas.

Les faits sont les suivants :

Pour tester nos développements et commencer l'industrialisation du produit, je n'ai pas trouvé en cette période de crise économique l'argent souhaité auprès d'investisseurs. J'ai donc vendu tous mes biens pour financer la fin du projet. Je n'ai plus de salaire depuis 5 ans donc plus d'appartement. J'ai des amis qui m'hébergent en région parisienne car je partage mon temps entre Nancy et Paris. Lorsque je suis à NANCY, je dors (lorsque je dors) sur un matelas pneumatique dans mon bureau, à l'image d'un député de l'Assemblée Nationale. Je me lave dans

17 rue de Bavière – "Les Grèbes" - 54500 VANDOEUVRE LES NANCY - Tél. : 03.83.57.14.14 - Fax : 03.83.57.90.73

Email : [info@crealize.fr](mailto:info@crealize.fr) ou [crealize@wanadoo.fr](mailto:crealize@wanadoo.fr) - [www.crealize.fr](http://www.crealize.fr)

les toilettes à côté, eau chaude et eau froide, et je mange un plat cuisiné au micro ondes. Il y a bien pire comme conditions de vie.

Je suis devenu papa d'une adorable petite fille prénommée Anouk le 05/12/2009. Je suis séparé d'avec la mère de ma fille depuis le 20 juillet 2009. Je me bats aujourd'hui pour voir et avoir ma fille, sa mère refuse toute visite ! Sa mère m'a assigné en référé au TGI en janvier, j'ai réussi à arracher chez la JAF un droit de visite de 3 x 2H par semaine. Sa mère a demandé une enquête sociale, à laquelle je ne me suis pas opposé, et j'ai reçu dans mon bureau l'enquêteur. Ce matin, j'étais convoqué chez la JAF qui avait déjà reçu le rapport de l'enquêteur. J'ai reçu ce rapport en revenant du TGI et il m'a consterné !!

Il contient 11 pages de propos et déclarations diffamatoires récoltés exclusivement dans l'entourage de la mère de ma fille, à mon encontre, concernant mon mode et mes conditions de vie compte tenu de ma situation, des diffamations envers moi-même et ma famille, et même des propos diffamatoires envers mes études (certainement beaucoup de frustration chez ce personnage) ... etc. etc.

Toutes les réponses que j'ai apportées aux questions de ce monsieur ont été déformées, les 11 pages de son rapport ne sont que des mensonges destinés à me détruire et détruire la relation que j'ai construite avec ma fille en 4 mois.

Les conséquences sont les suivantes :

La Juge aux Affaires Familiales, Mme Alexandra VERON, a pris la décision ce matin, sans débat contradictoire et sur la simple lecture de ce tissu de diffamations, de me priver immédiatement de tous mes droits de visites !! Cette décision est inévitablement un abus de position dominante de Mme Alexandra VERON, abus qui n'est autre qu'une faute professionnelle grave !

Imaginez que sur les propos diffamatoires et mensonges de cet enquêteur social, M. François LAHAYE, et sur la décision de la JAF, je n'ai plus le droit légal de voir ma fille de 4 mois !! Je ne pourrais pas avoir pire sanction si j'avais volé, trafiqué ou tué.

Cette justice française sans foi ni loi est attristante. Je refuse le comportement de Mme Alexandra VERON ainsi que toute coopération, toute convocation et toute discussion avec cette dernière.

Anouk n'est qu'un numéro, le numéro 10/00206 que sa mère réduit à une valeur marchande d'une pension alimentaire et dont l'attention du tribunal est réduite à moins de 3 minutes d'audience.

\*\*\*\*\*

Je vous demande aujourd'hui de rétablir une équité des droits parentaux et des visites d'Anouk, de retirer le dossier à Mme le JAF Alexandra VERON, de prendre une sanction disciplinaire envers celle-ci, d'annuler le rapport de l'enquêteur social, de le condamner à des excuses écrites et à réparation pour ses diffamations, et de l'exclure du périmètre du dossier d'Anouk RICHARD-VERGNES.

Je me permets de vous rappeler que la facilité de ne pas se prononcer, de laisser faire et fermer les yeux, fixe un ultimatum non négociable à une semaine à réception du présent courrier.

Il en va aussi de votre crédibilité pour la simple raison suivante : ce matin, je viens de créer un blog sur internet. Tous les courriers, tous les emails, tous les rapports, toutes les sollicitations, tous les appels à l'aide, seront publiés. Je vais donc générer un énorme buzz pour attirer les médias d'autant que ma situation est loin d'être unique !

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Dr Philippe **RICHARD**,  
Président Directeur Général